



En Août, ce sont deux CSE sinon rien !

Le mois d'août est normalement un mois assez léger au niveau des thèmes traités en CSE. Cette année ne sera pas comme les autres. En effet, certains élus ont **exigé** une réunion extraordinaire du CSE notamment sur le sujet de la canicule **tout en ne venant pas assister à cette réunion extraordinaire**. En vacances ? Sûrement – Tout comme les autres qui ont arrêté leurs vacances pour assister à cette réunion extra du CSE I2S !

Si nous ne pouvions pas nier qu'il y ait eu depuis juin des épisodes de très forte chaleur, nous n'avons pas constaté, comme l'argumentait la CGT, de panne de climatisation **sur de très fortes périodes** en interrogeant certains gestionnaires de site. Nous ne nions pas aussi que la chaleur a pu affecter les systèmes de climatisation, mais dans l'ensemble, les sites ont bien résisté !

CSE ordinaire Août 2026 : situation éco

Si nous nous référons aux chiffres annoncés, la situation est presque conforme aux objectifs. En espérant que cette situation perdure.

Le DSO est assez stable, les effectifs sont également stables. Le taux d'intercontrat est en hausse et la sous-traitance également. Sur ce dernier point, le gain de nouveaux contrats peut en être la raison.

Participation et Intéressement

La trajectoire actuelle permet de penser que le montant de la participation pour 2026 sera en hausse versus 2025 parce que :

- a) les résultats ne sont pas trop mauvais
- b) nous n'avons plus de déficit reportable.

Attendons mars 2027 la publication des résultats. **S3i** vous annonce donc sauf « gros gadin » une bonne surprise. Pour l'intéressement, de bons chiffres et probablement meilleurs que l'année dernière. A suivre, mais tout laisse présager que la redistribution sera meilleure qu'en 2025 !

Restitution CRH juillet 2026 : S3i alerte

Encore une fois, nous déplorons le manque d'ambition d'I2S dans sa redistribution aux salariés. Les CRH de début d'année ont été médiocres. Ceux de Janvier, faisaient apparaître un pourcentage d'augmentation de 1,14% et 1,6% et une augmentation moyenne de 160€.

Ceux de Juillet, présentés, sont calamiteux sauf pour les 8,87% de salariés concernés.

Le pourcentage d'augmentation moyen est de 0,46% pour les femmes et 0,31% pour les hommes. L'augmentation moyenne est d'environ 150€.

S3i demande à la direction de revenir à la raison. On ne peut pas, dans le contexte économique que rencontrent les salariés (hausse des carburants, de l'énergie, de l'alimentation, ...) rester sur de si faibles niveaux de redistribution, surtout quand le groupe annonce, comme en Mars avoir fait de bons résultats dans la conjoncture actuelle et a annoncé un dividende par action de 5,3€ (+14% par rapport à 2025).

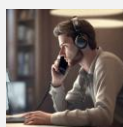
S3i insiste auprès de la direction pour que le triptyque : 1/3 des bénéfices pour les salariés, 1/3 pour les actionnaires et 1/3 pour l'investissement, soit respecté permettant une redistribution plus équitable.

Autres sujets traités en CSE

- Point sur la sous-traitance.
- Bilan des astreintes.
- Point sur la déclaration d'heures sup.
- Trésorerie du CSE (ASC, AEP).
- RAISE et Backbone
- Point sur les lettres d'objectifs
- Point sur la note de prise de CP : Encore une fois, la note peut être interprétée comme une obligation. **S3i** rappelle que **votre seule obligation est de poser 2 semaines consécutives entre Juin et Octobre**. La gestion de la charge du travail pour l'entreprise c'est une chose, votre bien être et décompresser pendant les vacances en est une autre !



Et dans le secteur informatique, Sopra Steria n'est pas une exception mais ce n'est pas une raison
Suivez le lien



Notre site internet : www.s3i.fr
Pour nous contacter
contact@s3i-france.com